



# POURQUOI IL FAUT FAIRE GREVE LE 28 MARS ?

## Pour éviter ça :

**Les nouvelles cartographies structurelles de la DGFIP seront mises en œuvre de façon progressive avec une cible finale 2022.**

**Les schémas départementaux ont été élaborés par les directeurs qui connaissent le nombre des suppressions d'emplois prévues pour les 3 ans à venir.**

**Ils sont sur le bureau du ministre mais M Roques ne veut pas nous les fournir. Tant qu'il ne les donnera pas, nous continuerons d'appeler à la grève et organiserons des actions de blocage.**

**Notre objectif est simple : Empêcher le démantèlement de la DGFIP et de nos droits !**

*Le secrétaire d'État Olivier Dussopt, bien connu à Mont de Marsan, a informé les syndicats des conséquences de la géographie revisitée sur le département de La Haute-Vienne.*

**Rappel de L'objectif de la géographie revisitée :** c'est de travailler sur une présence territoriale en tenant compte du bassin de vie et de l'aménagement du territoire. Ainsi, un transfert s'opérera des métropoles vers les territoires ruraux avec les outils que sont le télétravail et le « coworking ».

Pour maintenir une présence physique, des points de contacts seront développés sous différentes formes comme les maisons de services au public (MSAP), dans lesquelles la DGFIP interviendra plus fortement (nouvelles conventions). Les collectivités locales ou encore les services de la mutualité sociale agricole (MSA) pourront offrir eux aussi des lieux dans lesquels pourront être assurés des contacts avec les administrés, à la demande (et donc sur rendez-vous).

Les agents des finances publiques ne seront pas à demeure dans ces structures, mais présents de façon occasionnelle ou à certaines échéances. Dans les MSAP ou autres points de contacts, des « animateurs » accompagneront les usagers dans leurs démarches (prises de rendez-vous, constitution de dossier...) y compris dématérialisées. L'accueil sur rendez-vous sera un atout fort pour organiser les déplacements des usager-es en cas de nécessité absolue.

Le principe du back-office et front-office est entériné sur l'ensemble des structures c'est-à-dire pour les SIP, SIE, SPF et SPL. Toujours d'après O.DUSSOPT, les services de back-office du SPL (services de gestion comptable) pourraient accueillir du public, notamment pour le paiement direct des produits locaux (mais pas en espèces). Quant aux SPF, il nous a rejoué l'air des antennes, tout en confirmant la cible de la départementalisation.

**Les structures ne devront pas dépasser 50 agent-es afin de garder des services à taille humaine pour le back-office. Le front office sera exercé dans les points de contacts....Ou ailleurs.**

Cela se traduit par une réduction importante du nombre d'implantations, accompagnée de changement de nature des missions qui y sont exercées. La concentration reste de mise et son niveau dépendra fortement des contextes locaux (tissu fiscal, population, etc..). le développement des points de contacts complétera le tableau ainsi que le transfert de certains emplois des grands centres urbains ou des chefs-lieux vers des zones dépourvus de services publics. L'idée est en fait d'apporter dans des zones en perte de population, de nouveaux habitants (ce n'est pas une blague).

## **Pour la Haute-Vienne, ça donne quoi ?**

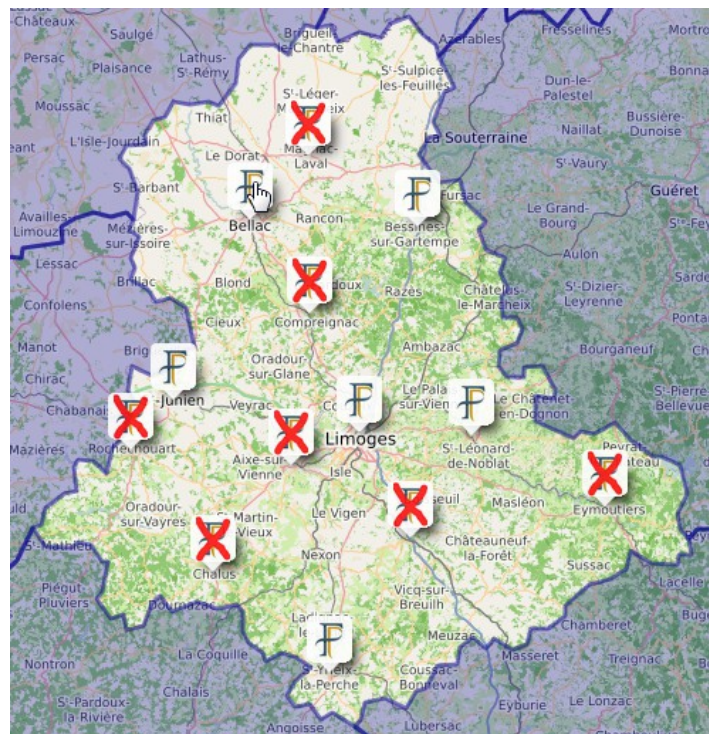
Actuellement, outre Limoges qui concentre bon nombre de services de fiscalité ou de gestion publique, trois résidences (Bellac, St Junien et Saint-Yrieix-la-Perche) accueillent des SIP/SIE (qui intègrent donc la partie recouvrement impôt de la trésorerie). On trouve ensuite 9 implantations de trésoreries.

Le SIP/SIE de ST Yrieix est supprimé (remplacé par une présence dans une MSAP), comme les trésoreries de Magnac-Laval, de Nantiat, d'Aix sur Vienne, Pierre-Buffière (transformé point de contact), Eymoutiers (point de contact), Châlus (point de contact), Rochechouard (point de contact). Ne subsistent donc que Bessines-sur-Gartempe et Saint Léonard de Noblat. Toutes les implantations restantes de la GP sont transformées en service de gestion comptable (SGC), donc en back-office du SPL, avec 13 « implantations » de conseillers SPL installés dans diverses résidences du département. La DGFIP n'était « présente » que dans une MSAP (Cussac). Elle le sera désormais dans 9 structures du même type (MSAP ou autres formes de présence). Pour finir la commune de St Léonard de Noblat devrait accueillir des services de direction ou supra-départementaux.

## **Résultat pour la Haute Vienne :**

**6 résidences au lieu de 13, dont la suppression d'un SIP / SIE !**

**Pour les Landes, nous pouvons maintenant affirmer que la géographie revisitée entraînera la disparition du site de Morcenx et d'une bonne dizaine de trésoreries, sans compter les fusions départementales de services avec rapatriement au chef-lieu, comme cela a commencé avec les SPF.**



**Le PAS va servir d'excuse pour vider les SIP et les SIE de milliers d'agents et l'annonce de Darmanin de supprimer la 2042 va accélérer le processus de destruction de la DGFIP.**

***L'intersyndicale SOLIDAIRES – CGT – FO – CFDT appelle les agent.es à une 4ème journée de grève le 28 mars et à participation au blocage d'un site (rapprochez-vous des militant.es pour savoir lequel).***

***Début avril, l'intersyndicale demandera une audience au préfet.***

***Mi avril, l'intersyndicale ira tirer les vers du nez du directeur grâce à une action inédite.***